

<https://vernon.circonscription.ac-normandie.fr/spip.php?article336>



Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Eure
Circonscription de Vernon

Service d'accueil

- DIRECTION - Les partenaires de l'école -

Date de mise en ligne : mercredi 18 novembre 2015

Copyright © Circonscription de Vernon - Tous droits réservés

La loi du 20 août 2008 a institué un droit d'accueil pour les élèves des écoles maternelles et élémentaires pendant le temps scolaire. Cela signifie qu'en cas de grève ou d'absence imprévisible d'un enseignant et d'impossibilité de le remplacer, l'élève bénéficie gratuitement d'un service d'accueil.

Voir la fiche complète dans le document joint